



Lien Social

Numéro double

Octobre à décembre 2012— N° 43 et janvier à avril 2013— N°44

Samusocial Mali

Quartier Hippodrome • Rue 246 Porte 110 • BP E 3400 • Bamako • Mali
Tél. / fax : (+223) 20 21 97 10 • E-mail: samusocialmali@gmail.com

Sommaire

Editorial.....	P.1
Adoption du schéma consolidé des interventions en faveur des enfants et jeunes de la rue à Bamako	P.2
Chronique des événements dans la vie du Samusocial Mali	P.5
Histoire de O.....	P.7
L'année 2012 en chiffres.....	P.9
Le Samusocial Mali au secours des cas désespérés	P.10
Bulletins d'adhésion et de don.....	P.11

EDITORIAL : Les pages de l'Histoire

Depuis les premiers jours de janvier 2013, les pages de l'Histoire du Mali se tournent avec gravité sous nos yeux de spectateurs attentifs, silencieux, tantôt inquiets, tantôt pleins d'espoir.

Spectateurs, nous sommes avant tout acteurs de terrain, présents auprès des enfants et des jeunes dans les rues de Bamako. A l'heure du bilan annuel, il apparaît que l'activité de l'année 2012 a été très intense pour les équipes du Samusocial Mali. Le nombre d'enfants et de jeunes pris en charge a progressé de plus de 50% par rapport à l'année précédente et surtout, le nombre d'enfants nouvellement rencontrés en rue en 2012 a plus que doublé par rapport à 2011. Ce phénomène nous alerte sur les liens entre la crise actuelle, l'état de guerre dans lequel se trouve le pays, et les causes profondes de l'augmentation de ces nouvelles arrivées d'enfants en rue. Il nous interpelle sur le modèle de protection sociale que nous voulons, avec nos partenaires institutionnels et associatifs, développer pour ces enfants et jeunes qui n'ont plus que la rue comme espace de survie. Nous nous efforçons d'être prêts à faire face à l'accroissement de cette population et à améliorer sa prise en charge, au jour le jour aussi bien qu'à plus long terme.

Silencieux sous le poids des événements durant ces trois derniers mois, mais cependant actifs au sein du réseau de nos partenaires pour améliorer les réponses aux besoins fondamentaux des enfants et jeunes de la rue. C'est tout le sens du travail du cadre de concertation mis en place avec la mairie du district de Bamako. L'élaboration du schéma consolidé des interventions en faveur des enfants et jeunes de la rue, de concert avec les partenaires, nous aura mobilisé toute l'année 2012 et durant tout ce premier trimestre 2013. Son achèvement nous ouvre la possibilité de mieux travailler ensemble en impliquant les services de l'Etat et les collectivités locales dans l'amélioration du sort des enfants et jeunes de la rue.

Inquiets ou plutôt soucieux de faire preuve de toujours plus de professionnalisme dans nos interventions auprès des enfants, et cependant porteurs d'espoir pour leur futur et l'avenir de leur pays....

Docteur Françoise MARQUIS, Directrice du Samusocial Mali

Adoption du schéma consolidé des interventions en faveur des enfants et jeunes de la rue à Bamako

Les lecteurs du Lien social se rappellent évidemment de ce processus initié par le cadre de concertation des acteurs de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue à Bamako depuis avril 2012, déjà évoqué dans les deux précédents numéros du Lien social. Dans ce présent numéro, nous annonçons la bonne nouvelle de l'adoption de ce schéma par le cadre de concertation lors de sa session du 10 avril 2013. C'est pourquoi, nous présentons ici une vue d'ensemble sur la démarche et le contenu de ce document à vocation stratégique, qui vise à mieux réguler les différentes interventions auprès des enfants et jeunes de la rue à Bamako afin de renforcer la lutte contre l'exclusion sociale dont est victime cette population.

Il faudra rappeler déjà que le processus a été conduit par un groupe de travail représentatif des acteurs de la protection de l'enfance (associations, services municipaux et services techniques déconcentrés de l'Etat), soit au total, 14 structures, incluant des centres d'hébergement, des intervenants en rue, des structures d'appui à la réinsertion et des structures à mission transversale. Trois ateliers ont été nécessaires pour l'élaboration du schéma par le groupe de travail et un effort important de finalisation a été fourni par l'équipe du Samusocial Mali.

Le schéma constitue un cadre de référence, non seulement pour les interventions existantes, mais également pour la conception de projets nouveaux en faveur des enfants et jeunes de la rue à Bamako. Dans un



premier temps, il permet de donner aux acteurs une meilleure lisibilité des besoins prioritaires des enfants et jeunes de la rue, à travers une définition des grands domaines de vulnérabilité et d'exclusion sociale pour cette population. Dans chacun des principaux domaines identifiés, à savoir la santé, l'éducation, la protection et la vie économique et sociale, le schéma dégage des sous domaines d'interventions prioritaires. En santé, il s'agit de la santé physique, de la santé mentale et psychologique et enfin de la santé sexuelle et reproductive. En éducation, de l'éducation familiale et

de la socialisation, de la scolarisation et de l'alphabétisation, enfin de la formation professionnelle et de l'apprentissage. En protection, trois sous domaines sont identifiés à savoir la protection contre les violences physiques, l'Etat civil et la protection juridique. Dans le domaine vie économique et sociale, il s'agira du travail et de l'emploi, de la vie associative et politique et enfin de la culture, des sports et des loisirs.

Dans un second temps, le schéma présente l'état des lieux du dispositif actuel d'interventions et de prise en charge des enfants et jeunes de la rue à Bamako. L'on retient de cette analyse que quatre grands types d'interventions existent : les interventions en rue, l'hébergement en centre, l'accueil de jour et l'appui à la réinsertion économique et sociale. Le schéma relève aussi les insuffisances de ce dispositif quant à la couverture des besoins des enfants et jeunes de la rue.

Adoption du schéma consolidé des interventions en faveur des enfants et jeunes de la rue à Bamako (suite)

Principalement, on note la dépendance des structures envers des financements extérieurs et l'insuffisance de financement, la faiblesse de synergie entre les acteurs, le coût des soins et parfois le refus de soins de certains enfants, la faiblesse de coopération des familles dans le cadre de la réinsertion familiale et sociale, la faiblesse de coopération avec les services de l'Etat (éducation, santé, justice) et avec les collectivités locales. On déplore également la faible capacité d'accueil des centres de jour et le nombre insuffisant de structures d'appui à la réinsertion, le faible taux d'encadrement et l'insuffisance de moyens logistiques surtout au niveau des centres d'hébergement, la précarité des emplois proposés aux jeunes de la rue (manque de contrats de travail).



En réponse à ces insuffisances, le schéma fixe un objectif stratégique pour chaque domaine de vulnérabilité, et un objectif spécifique pour chaque sous domaine identifié. Il indique des actions à la fois innovantes et globales, à titre non exhaustif, pour l'atteinte des résultats escomptés. De fait, les actions proposées dans le schéma ont vocation à être portées collectivement par les acteurs. Elles doivent concourir à développer un véritable service urbain en matière de lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue. A travers ces actions, le schéma entend

renforcer l'implication des collectivités et des services techniques de l'Etat dans la prise en charge des enfants et jeunes de la rue. Il met également l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs et la synergie nécessaire entre les différentes structures intervenant auprès des enfants et jeunes de la rue.

Pour sa mise en œuvre, le schéma a vocation à être décliné en plans d'action annuels, retenant chaque année les actions prioritaires, réalistes et réalisables à conduire sous l'égide du cadre de concertation. Pour 2013 par exemple, il est envisagé de travailler sur la gratuité des soins à travers le RAMED pour les enfants et jeunes de la rue, sur l'accompagnement collectif de 50 jeunes de la rue dans l'accès à l'emploi, sur l'accès aux pièces d'Etat civil pour les enfants et jeunes de la rue, et sur l'amélioration des techniques de communication et d'information auprès des enfants et jeunes de la rue.

Nous espérons vivement que cette initiative contribuera à améliorer la prise en charge des enfants et jeunes de la rue dans le district de Bamako. Pour ce faire, la mobilisation et le leadership de tous les acteurs sont des conditions nécessaires. Nous continuerons à informer dans les prochains numéros des progrès réalisés dans la mise en œuvre du schéma.

Petite chronique des événements dans la vie du Samusocial Mali

Maraude spéciale de la fête de Tabaski

Il est devenu une habitude au Samusocial Mali que de faire des fêtes religieuses et civiles des moments de joie et de plaisir pour les enfants et jeunes de la rue au même titre que pour les autres enfants. Elles donnent ainsi l'occasion de distribuer à ces enfants, soit des habits de fête, soit des repas festifs et même souvent les deux à la fois.

C'est ainsi qu'une maraude spéciale de distribution de repas a été organisée dans la nuit du 30 octobre 2012 sur les différents sites de prise en charge des enfants et jeunes de la rue. L'opération Tabaski 2012 a touché au total 283 enfants et jeunes de la rue, repartis entre 244 garçons et 59 jeunes filles.

C'est le lieu de remercier Islamic Relief pour son soutien à cette opération en faisant une donation de deux bœufs au Samusocial. Vivement l'opération Tabaski 2013!



Célébration de la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2012



La journée internationale des Droits de l'enfant a été célébrée le 20 novembre 2012 par le Samusocial Mali. Cette journée qui consacre le 23ème anniversaire de la ratification de la Convention internationale des Droits de l'enfant par l'assemblée générale des Nations Unies, a été une fois de plus l'occasion d'une véritable mobilisation des acteurs autour de la problématique des enfants exclus et marginalisés. Ainsi, autorités politiques et administratives, élus communaux, chefs coutumiers, associations et ONG impliquées intervenant dans la protection de l'enfant ont

massivement répondu présent à l'appel du Samusocial Mali pour célébrer cette journée. Organisée avec l'appui de la DNPEF et sous le parrainage du Maire de la commune VI, la cérémonie s'est déroulée au Centre d'Ecoute Communautaire de Niamakoro en commune VI du district. Discours officiels, sketches des enfants, chants, danses, musique et autres manifestations dont le partage d'une collation, offerte par la société Future Technologie que nous tenons tout spécialement à remercier ici, ont marqué la cérémonie., retransmise en soirée sur la chaîne nationale de télévision.



Petite chronique des événements dans la vie du Samusocial Mali (suite)**Le Président de la Fondation Mérieux en visite au Samusocial Mali**

Le 27 novembre 2012, Monsieur Alain MERIEUX, Président de la Fondation Mérieux a rendu une visite à l'équipe du Samusocial au siège de l'ONG au quartier de l'Hippodrome. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une tournée effectuée par Son Excellence à Bamako, afin d'apprécier les réalisations de sa Fondation au Mali. Accompagné de ses proches collaborateurs, l'illustre hôte et sa délégation ont été accueillis par la Directrice et l'ensemble du personnel du Samusocial Mali. Devant ce partenaire de longue date, la Directrice du Samusocial Mali, Dr Françoise MARQUIS, n'a pas caché sa joie et a exprimé toute sa gratitude pour les soutiens de la Fondation aux actions du Samusocial Mali. Elle s'est dite réconfortée par cette visite qui honore son équipe et qui dénote l'exemplarité du partenariat entre les deux structures dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue à Bamako. Pendant près d'une heure, la délégation a eu droit à une projection de film sur les interventions du Samusocial Mali et à des échanges avec l'équipe. A l'issue de sa visite, Monsieur Alain MERIEUX s'est dit comblé de ce qu'il a vu et entendu. Il a exprimé également sa satisfaction du partenariat entre sa Fondation et le Samusocial Mali et a réitéré son soutien et son accompagnement au Samusocial Mali dans le cadre des actions qu'il mène à Bamako.



Petite chronique des événements dans la vie du Samusocial Mali (suite et fin)

Formation sur les bonnes pratiques d'accompagnement des enfants et jeunes de la rue vers la réinsertion familiale et socioprofessionnelle



Les 21, 22 et 23 novembre 2012, le Samusocial Mali a organisé un atelier de formation sur les bonnes pratiques d'accompagnement des enfants et jeunes de la rue vers la réinsertion familiale et socioprofessionnelle. La session a été animée par les référents techniques du Samusocial Mali avec le concours d'un psychologue et également d'un référent technique du Samusocial Sénégal, dans le cadre du partage d'expériences entre les différents Samuso-

ciaux. Le but de cet atelier est d'améliorer les pratiques des intervenants dans l'accompagnement des projets de réinsertion familiale et socioprofessionnelle des enfants et jeunes de la rue. C'est pourquoi, en plus des professionnels du Samusocial Mali, l'atelier a regroupé les agents des services sociaux communaux et des services de la promotion de la femme, les personnels des associations partenaires opérationnels du Samusocial, les personnels du Centre d'Ecoute, d'Accueil et d'Orientation de la Mairie du district et un représentant de la Direction régionale de la promotion de la femme et de l'enfant.

Véritable forum d'échanges et de partage d'expériences sur les pratiques de la réinsertion des enfants et jeunes de la rue, l'atelier a permis d'aborder plusieurs thèmes spécifiques, notamment les questions de conflits et de rupture familiale, la médiation familiale, la réhabilitation sociale, la réinsertion scolaire et professionnelle. Un moment fort de l'atelier a été le partage des expériences du Samusocial Sénégal en matière de retours en famille avec les acteurs maliens et les échanges autour des pratiques des structures. L'on peut bien espérer que cet atelier a outillé les acteurs de la protection de l'enfance pour un meilleur accompagnement des enfants et jeunes de la rue dans l'émergence et la réalisation de projets individuels de sortie de rue.



Histoire d'O...

O. D., dit "Le vieux" : un garçon en quête de ses origines

O.D., dit "Le vieux" (il porte le même prénom que son grand -père), est un garçon d'environ 12 ans qui survit en rue sur un site « garçons » proche du Grand Marché. Il est originaire de Bamako.

Lorsque l'EMA le rencontre en juillet dernier, il est sale et porte une vieille paire de chaussures en plastique. O.D. est petit pour son âge et chétif. Il vit en rue depuis deux mois de la mendicité. Sa mine est "serrée" (renfermée) et les premiers contacts avec l'équipe ne sont pas faciles, son regard est fuyant. O.D. est sur sa réserve. Les autres enfants se moquent de lui, car il n'est pas circoncis.

"Et toi là, le petit bilakoro (non circoncis)..." haranguent ses camarades de la rue.

Si le contact est difficile au début, le lien se crée autour de cette demande de circoncision, O.D. désire faire partie du groupe, être comme les autres enfants. Cet acte médical nécessite une autorisation parentale. Il amène ainsi l'équipe à retrouver l'oncle paternel d'O.D., qui nous en dit plus sur l'histoire mouvementée de son neveu. Une histoire faite d'allers et retours entre la rue et le domicile de l'oncle.

Les parents d'O.D. se sont séparés lorsqu'il était encore bébé. O.D. n'a jamais connu son père. Il sait qu'il est parti "à l'aventure" en Guinée après son divorce. O. n'a jamais eu de nouvelles de son père, et il n'a jamais cessé d'en demander. La mère d'O.D., trop fragile et vivant dans une situation précaire à Bamako, l'envoie alors dans son village natal chez sa propre mère (la grand-mère maternelle de l'enfant).

O.D. est nerveux, parfois agressif, il ne se sent pas bien au village de sa grand-mère maternelle. Il veut retourner voir sa mère pour qu'elle lui dise où est son père.

De retour à Bamako il est hébergé chez L. son oncle, car sa maman est dans l'incapacité de l'accueillir et puisque le père est parti, c'est à son frère de prendre en charge son neveu.

Par manque de moyens la maman est logée chez une amie. Issue de la caste des "forgerons", elle passe de fêtes en fêtes faire des louanges pour gagner un peu d'argent.

Chez l'oncle la situation est tendue. O.D. est difficile à canaliser. L'oncle est débordé, impuissant face à l'attitude parfois violente de son neveu. Par ailleurs, il n'a pas beaucoup de temps pour son neveu, car il travaille toute la journée au Grand Marché, comme revendeur.

De par ses obligations, il ne peut pas s'occuper d'O.D., qui par ailleurs ne le reconnaît pas comme un parent apte à le guider et à l'éduquer. O. est à la recherche de son père, de son histoire, de ses origines.

L'équipe approche peu à peu O.D. et crée un lien. O.D. nécessite des soins médicaux pour un paludisme. La maladie physique est bien souvent la première porte d'entrée, la clé du premier contact entre l'enfant et les intervenants psychosociaux.

Histoire d'O...(suite)

La confiance s'établit peu à peu. Elle se renforce lorsque la demande de circoncision est acceptée par la famille. Une fois l'acte médical accompli grâce au travail préparatoire de l'équipe, O.D. devient un garçon comme les autres, comme ses pairs, il prend peu à peu confiance en ses capacités. La parole se délie. Lorsqu'un membre de l'équipe lui demande: "où est ton chez toi?", il répond: "dans le village de mon père". L'équipe décide alors de travailler autour de cette demande et met tout en œuvre auprès de la mère et de l'oncle pour un retour dans le village de la famille paternelle: pour un retour aux origines d'O.D.

O.D. semble apaisé par ce choix. Le village et la grand-mère en particulier l'accueillent à bras ouverts. Le village le reconnaît comme l'un de ses fils. L'équipe est soulagée. Pour un temps seulement. En effet, des conflits éclatent au village. O.D. se serait mal comporté avec une petite cousine de 5 ou 6 ans. Il quitte le village pour se retrouver à nouveau en rue, à Bamako.

Il pose ses affaires chez sa maman, un possible point d'ancrage pour lui. Son oncle n'est pas au courant de son retour. Comme si par cet acte, la relation à l'oncle ne peut pas être investie, car O.D. est toujours dans l'attente de ce père "idéalisé", qui n'a plus donné signe de vie.

L'équipe déçue ne perd pas espoir. Les retours en rue sont fréquents. Ils font partie du processus. Ils ne sont ni un retour en arrière, ni un échec. O.D. a évolué. Il a changé. Il semble apaisé et grandi. D'un petit garçon, nerveux et sale il est devenu un jeune homme plus confiant et ouvert. En effet le lien avec l'équipe est solide. Par ailleurs O.D. soigne son apparence et semble bien intégré dans le groupe. Il confie à l'équipe qu'il souhaite trouver du travail.

En même temps, pour l'équipe, c'est comme si la vie d'O.D., ses projets, ses relations, sont suspendus, entre parenthèses jusqu'au retour du Père...

Un travail psychologique à travers des entretiens en rue est alors effectué pour aider O.D. à intégrer cette réalité difficile: son père reviendra peut-être mais pour l'instant il n'est pas là, et il n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs années. "Et si ton père ne devait pas revenir, comment envisages tu ta vie?" lui demande l'une des intervenantes de l'EMA pour l'aider doucement à s'ancrer dans la réalité. Des larmes coulent sur les joues d'O.D. Il peut alors évacuer une partie de sa souffrance et son trop-plein de tristesse. O.D. raconte qu'il désire maintenant retourner au village.

Un intervenant de l'EMA se rend ainsi au village pour préparer le retour d'O.D. Sans lui dans un premier temps afin d'identifier un référent parental dans la communauté. L'intervenant par son savoir faire prépare la communauté au retour de "son fils". Aujourd'hui O.D. se porte bien et a réintégré l'école de son village.

Remerciements aux bailleurs de fonds du Samusocial Mali



L'activité du Samusocial Mali en 2012

744 enfants et jeunes de la rue bénéficiaires de l'action du Samusocial Mali
dont 497 jeunes garçons, 191 jeunes filles et 56 enfants de moins de 5 ans

407 maraudes effectuées

333 maraudes de nuit et 74 maraudes de jour

1081 soins médicaux ambulatoires dispensés
de jour ou de nuit, en rue ou en centre

682 entretiens psychosociaux individuels réalisés
de jour ou de nuit, en rue ou en centre

766 causeries socio-éducatives et d'éducation à la santé effectuées
de jour ou de nuit, en rue ou en centre

248 orientations réalisées,
dont 215 orientations médicales (60 hospitalisations et 155 soins de spécialité)
et 33 orientations sociales

165 permanences médico-sociales
assurées au niveau des structures partenaires

223 actes de médiation familiale effectués,
dont **15 jeunes** accompagnés en famille par le Samusocial Mali ou un partenaire

Tirés de l'UNICEF « rapport sur la situation des enfants dans le monde 2012 – Les enfants dans un monde urbain »

« Des centaines de millions d'enfants vivent actuellement dans des taudis urbains, dont beaucoup n'ont pas accès aux services de base. Ils sont exposés à divers dangers, allant de la violence à l'exploitation, en passant par les blessures, les maladies ou les décès liés à leurs conditions de vie dans des habitats surpeuplés, situés sur de dangereuses décharges d'ordures ou le long de voies ferrées. Bien souvent, les estimations d'ensemble, qui laissent à penser que le sort des enfants des villes est plus enviable que celui des enfants des campagnes, déforment la réalité de leur situations (et de leurs besoins) en estompant les disparités à l'échelle urbaine ».

*« Les chiffres sont stupéfiants. En 2050, 70 pour cent de la population mondiale vivra en zone urbaine. Les conditions de vie d'un tiers des citoyens sont aujourd'hui insalubres. En Afrique, cette proportion atteint le chiffre effarant de 60 pour cent. L'impact de telles conditions de vie sur les enfants est considérable... **Pouvons-nous nous permettre de ne pas agir ?** ».*

Anthony LAKE, Directeur Général de l'UNICEF.

Le Samusocial Mali au secours des cas désespérés

Toujours soucieux d'améliorer l'état de santé des enfants et jeunes de la rue, le Samusocial Mali n'hésite pas à venir au secours des cas les plus désespérés. C'est le cas du jeune S.K, âgé de 18 ans et victime d'une brûlure grave, profonde et étendue.

Signalé le 13 septembre 2012 par un partenaire, ce jeune de la rue est pris en charge par le Samusocial.

Hospitalisé dans un premier au niveau d'un cabinet médical, il est ensuite référé au CHU du Point G, le 3 octobre 2012 au service de chirurgie A, où il bénéficie des soins jusqu'à ce jour.

Durant son traitement, plusieurs entrées au bloc ont été nécessaires pour des pansements sous anesthésie générale, pour assurer la guérison des brûlures. A la date du 11 avril 2013, une intervention chirurgicale à type de greffe de la peau est réalisée. Aujourd'hui, l'évolution de l'état du jeune homme est favorable et il commence à retrouver le sourire.

Il est évident qu'une telle prise en charge est lourde en termes d'investissement humain en plus de son poids financier. La mobilisation de l'équipe n'a jamais faibli.

Le Samusocial Mali a certes joué un rôle important, mais l'implication du personnel du service de Chirurgie et de celui du service social du CHU Point G a été tout aussi décisive que remarquable à plus d'un titre ! Nous tenons à les en remercier et nous nous réjouissons de pouvoir davantage à l'avenir développer une meilleure collaboration en vue de faciliter l'accès aux soins hospitaliers des enfants et jeunes de la rue porteurs de pathologies graves.





Participez à notre action en faveur des enfants de la rue à Bamako

Faire un don au Samusocial Mali

- ◇ En effectuant un don ponctuel par chèque d'un montant deFcfa

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du Samusocial Mali et de l'adresser avec le présent formulaire au Samusocial Mali, Quartier Hippodrome, Rue 246 – Porte 110. BP E 3400, Bamako.

- ◇ En effectuant un don ponctuel par chèque d'un montant de€

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du Samusocial International et de l'adresser avec le présent formulaire au Samusocial International, 35 avenue Courteline 75012 Paris

- ◇ En effectuant un don ponctuel par chèque d'un montant de€ par virement permanent

A réception du présent formulaire, nous faisons parvenir un RIB du Samusocial International pour les formalités à accomplir auprès de votre banque.

Les donateurs recevront notre bulletin d'information trimestriel

Fiscalité française: Le don n'ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions prévues aux articles 200 et 238 Bis - 1 du code Général des impôts sont remplies: c'est-à-dire s'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire, familial ou culturel ».

Les versements et dons effectués par les **contribuables**, autres que les entreprises, qui ont leur domicile fiscal en France ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égal à 75% du montant des versements pour un montant maximum de 495 € (montant modifiable, à vérifier sur votre déclaration d'impôts) : les dons effectués au delà de ce plafond ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% du montant des versements effectués au cours de l'année d'imposition dans la limite de 20% du revenu imposable.

Devenir membre du Samusocial Mali

- ◇ J'adhère au Samusocial Mali (10 000 FCFA soit 15 euros)

- ◇ J'acquiesce ma cotisation annuelle 2013 (10 000 FCFA soit 15 euros)

Pour un chèque en FCFA, merci de le libeller à l'ordre du Samusocial Mali et de l'adresser avec le présent formulaire au Samusocial Mali, Quartier Hippodrome, Rue 246–Porte 110, BP E 3400 Bamako

Pour un chèque en Euros, merci de le libeller à l'ordre du Samusocial International et de l'adresser avec le présent formulaire au Samusocial International, 35 avenue Courteline 75012 Paris.

Nom, Prénom:

Adresse:

Email:.....Tel:.....

Fait àLe

Signature

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez, en vous adressant au Samusocial International, 35, avenue Courteline, 75012 Paris, avoir connaissance des informations nominatives contenues dans notre fichier et en demander la rectification ou la radiation.